

Question orale de M. WARZEE-CAVERENNE, députée,
à M. SCHYNS, Ministre de l'Education,
sur « la formation à la didactique du cours de philosophie et de citoyenneté »

L'Institut de Formation en Cours de Carrière (IFC) organise depuis le mois de mai 2016 une formation à la didactique axée sur les contenus spécifiques du référentiel du cours de philosophie et de citoyenneté. Ainsi, les enseignants dispensant cette matière peuvent suivre la formation qui deviendra obligatoire au premier septembre 2020. Cette formation consiste en des modules de 4 journées de formations, dont la première est obligatoire, consacrées à l'approche du nouveau cours, son référentiel et sa didactique spécifique. Ces heures de formation devraient permettre aux enseignants d'acquérir un certain nombre d'outils utiles pour dispenser le CPC. Il est vrai que les enseignants demandent de pouvoir être aidés face à ce nouveau défi que constitue un nouveau cours, élément rare dans la vie d'un enseignant.

Madame la Ministre peut-elle nous dire le nombre d'inscriptions et le nombre d'enseignants ayant effectivement suivi la formation à ce jour ? Combien de modules ont déjà été dispensés ? L'offre rencontre-t-elle la demande ou une liste d'attente s'est-elle créée ? Les enseignants suivant la formation sont-ils majoritairement des enseignants actuels du cours ? Ou bien, sont-ils des enseignants simplement intéressés par la formation ou anticipant la prochaine rentrée scolaire ? Les places sont-elles d'abord réservées aux enseignants du cours ? Quand cette formation est-elle dispensée ? Des modules sont-ils programmés en soirée ou le samedi pour permettre aux enseignants les plus occupés de pouvoir y prendre part ? Ces formations comptent-elles dans les crédits d'heures de formation des enseignants ?

Qu'en est-il de l'accompagnement pédagogique réalisé par des conseillers compétents ? Est-il renforcé dans les classes où l'enseignant n'a pas encore suivi cette formation ? Quels sont les premiers retours des enseignant ?

Au premier septembre 2020, tous les enseignants dispensant le CPC devront obligatoirement suivre la formation à la didactique. Quelle est la collaboration de Madame la Ministre avec le Ministre de l'Enseignement supérieur pour éviter les doublons entre d'une part cette formation et l'accompagnement pédagogique et d'autre part la formation initiale qui devra prochainement intégrer de nouveaux modules liés à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté ?

Comment Madame la Ministre envisage-t-elle à ce stade la formation initiale et continue des enseignants qui dispenseront ce cours de philosophie et de citoyenneté ? Comment parvenir à un tout cohérent

**Réponse à la question écrite n°362 de Madame WARZEE-CAVERENNE, Député,
du 24 novembre 2016 à Madame Marie-Martine SCHYNS, Ministre de
l'Education**

Objet : Formation à la didactique du cours de philosophie et de citoyenneté

Madame la Députée,

Dans ma réponse à votre question écrite précédente portant sur le même sujet, je vous indiquai les chiffres suivants quant aux formations programmées par l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) :

- 17 sessions de journée introductives organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- 27 sessions d'approfondissement proposées en octobre en différents lieux de formation décentralisés ;
- 1 163 enseignants inscrits à la première journée introductive et 217 places encore disponibles.

Je vous annonçai également que l'IFC programmerait des sessions de formation à destination des enseignants du secondaire dès le mois de février 2017, en lien avec le référentiel pour ce niveau d'étude. Ces formations de deux jours basées à la fois sur le référentiel des socles de compétences (pour le 1^{er} degré) et sur le référentiel des compétences terminales (2^e et 3^e degrés) se dérouleront les 6-7, 13-14, 20-21 février, 13-14, 20-21 mars, 27/03-25/04 et 28/03-24/04; 72 personnes y étaient déjà inscrites le 15 novembre 2016. Une rencontre est prévue dans les prochains jours entre mon cabinet et le fonctionnaire-responsable de l'Institut de Formation en cours de Carrière (IFC) afin de développer d'autres moments de formation durant le troisième trimestre de cette année scolaire 2016-2017.

Les **chiffres** arrêtés le 10 novembre, pour les formations programmées par l'IFC -sur le sujet qui nous occupe - sont les suivants :

- 1327 personnes ont participé à la journée d'introduction, très majoritairement des enseignants en fonction dans le fondamental concernés par la possibilité de donner le nouveau cours. C'est d'ailleurs à ces derniers que la première vague de formation était destinée. Dès l'apparition de listes d'attentes, de nouvelles journées de formation ont été organisées.
- 17 journées d'introduction ont eu lieu. Une dernière journée est encore programmée pour laquelle il reste 40 places.
- Les modules complémentaires de 3 journées qui viennent de commencer comptent 646 personnes, à savoir environ la moitié des participants aux journées d'introduction, pratiquement toutes directement concernées par le nouveau cours; il reste encore 74 places disponibles réparties sur les différentes sessions.

L'ensemble de ces **formations** – qui, je le rappelle, sont conseillées, mais ne font pas parties des conditions initiales pour pouvoir donner le cours de philosophie et de citoyenneté - sont dispensées en pleine journée, du lundi au vendredi. Elles font bien partie des formations du niveau interréseaux.

En ce qui concerne **l'accompagnement pédagogique** réalisé par des conseillers pédagogiques compétents, j'ignore si les différents réseaux concernés ont déjà pu avoir des échanges avec le terrain, si des rencontres spécifiques ont été mises sur pied. Les seuls échos sont que les objectifs de ce cours sont ambitieux et motivants, mais qu'ils demandent beaucoup de temps de préparation et nécessitent de nouvelles approches pédagogiques auxquelles les élèves ne sont pas toujours habitués.

Si effectivement au premier septembre 2020, tous les maîtres dispensant le cours de philosophie et de citoyenneté doivent suivre la formation à la didactique, seules des pistes officielles circulent à ce jour. Cette exigence serait identique pour les enseignants du secondaire mais pour septembre 2021. Les principaux acteurs concernés — l'enseignement supérieur et le cabinet de Monsieur Marcourt pour la formation initiale, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) pour cette formation à la didactique du nouveau cours, mais également la promotion sociale pour la formation continuée — travaillent ardemment sur ces questions. Dans les contacts que nous entretenons avec les autres cabinets, nous restons attentifs à la nécessité d'avancer sur ces sujets sans tarder afin que cette formation soit mise en place dès la prochaine année académique. Nous veillerons à la cohérence notamment en évitant les doublons entre d'une part la formation continuée et l'accompagnement pédagogique et d'autre part la formation initiale qui intégrera de nouveaux modules liés à l'enseignement de la philosophie et de la citoyenneté. J'espère pouvoir en dire plus dans les meilleurs délais.

Je vous remercie pour votre question.

Marie-Martine SCHYNS
Ministre de l'Éducation